Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 035-213501653-20260219-2026_14-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de MARCILLÉ-ROBERT

Département d'Ille et Vilaine, Arrondissement de Fougères-Vitré

Séance du 19 février 2026

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 14
Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 9
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 13
Quorum réuni
Date de la convocation : 12-02-2026
Date d'affichage : 12-02-2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf février à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Monsieur DIVAY Laurent, maire.
Présents : Mesdames et Messieurs : COLAS Isabelle, PELHATE Denis, FAUCHON Pierrick, BALARD Maryvonne, AOUSTIN Sylvie, LEPAGE Jérôme, LOAËC Gwénaëlle et RESTIF Benjamin
Absents : ORY Patrick
Absents excusés :, VALLÉE Pierrick, HOUSSAIS Isabelle, ARONDEL Régis, COURTIGNÉ Jordan
Pouvoirs : VALLÉE Pierrick a donné pouvoir à DIVAY Laurent
HOUSSAIS Isabelle a donné pouvoir à FAUCHON Pierrick
ARONDEL Régis a donné pouvoir à PELHATE Denis
COURTIGNÉ Jordan a donné pouvoir à RESTIF Benjamin

A été élu secrétaire de séance : LOAËC Gwénaëlle

Délibération n° 2026-14

Subvention au centre de loisirs de Visseiche pour l'année 2026.

Monsieur le Maire fait part de la demande de participation de la commune de VISSEICHE dans le cadre de l'accueil le Mercredi et pendant les vacances scolaires. Certains enfants de Marcillé-Robert fréquentent en effet le centre de loisirs de Visseiche.
A ce titre la commune de Visseiche demande donc une participation à hauteur de 10.50 € par journée et par enfant ou au minimum la même somme par journée que les Centre de Loisirs de la GUERCHE-DE-BRETAGNE et RETIERS, au titre de la fréquentation de l'année 2025.
Accueil mercredi : 141 journées enfants ont été effectuées pour 12 enfants, soit 1 480.50€. (106 en 2025)
Vacances scolaires : 89 journées enfants ont été effectuées pour 8 enfants, soit 934.50 €. (72 en 2025)
Soit un total de 2 415 € pour l'année 2025 (1780 € en 2024).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité
➢**ACCORDE** une subvention de 2 415 € à la commune de VISSEICHE pour l'accueil loisirs du mercredi et des vacances scolaires des enfants marcilléens en 2025.
➢**DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2026.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme au registre, certifié exécutoire
Le Maire, DIVAY Laurent

Le secrétaire de séance, LOAËC Gwénaëlle